



COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des certificats

« European Computer Driving Licence » (ECDL)

Le 26 juin 2017 a eu lieu la désormais traditionnelle remise des certificats ECDL aux élèves et apprentis des formations administratives et commerciales.

En présence de Jean-Claude Reding, président de la Chambre des salariés et de Pierre Reding, Premier Conseiller de Gouvernement du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 393 élèves et apprentis se sont vus décerner la certification ECDL.

Cette année, 82 apprentis DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) ainsi que 311 élèves (Diplôme de technicien) de la formation administrative et commerciale ont réussi les tests ECDL.

La certification ECDL est une collaboration entre la Chambre des salariées, la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Education nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le Luxembourg suit ainsi bon nombre de pays en Europe et au-delà à avoir intégré cette certification internationalement reconnue dans la formation initiale.

L'ECDL atteste aux futurs employeurs que les apprentis ont une maîtrise professionnelle de l'outil informatique et constitue donc une réelle plus-value.

Luxembourg, le 28 juin 2017

communiqué N°9

En pièce jointe : photo de groupe de la remise ECDL 2017

Légende photo :

Première rangée, au milieu de gauche à droit :

Pierre REDING, Premier Conseiller de Gouvernement du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Jean-Claude REDING, président de la Chambre des salariés, Suzanne HAENTGES, vice-présidente de la Chambre des salariés et Roger THOSS, Chambre de Commerce, entourés des lauréats de la remise des certificats de l'ECDL 2017



